

2013 : pessimisme et vieilles recettes¹

A la fin de l'année dernière, le Premier ministre donnait sa vision de la situation socio-économique dans laquelle stagne notre pays. Invitant « chacun à donner un peu », il disait en substance (et il ne cesse de le répéter) : « 2013 sera une année difficile ». Reprenant ainsi à son compte l'esprit de la fameuse formule de JF Kennedy en 1961 : « Ne demandez pas ce que l'Etat peut faire pour vous mais ce que vous pouvez faire pour l'Etat ». En un mot, Elio Di Rupo invitait ses concitoyens à perforer un cran supplémentaire dans leur ceinture. Une certaine vision de la social-démocratie moderne ou comment être « in » dans une société où les inégalités vont galopant.

Début janvier, tous les observateurs et acteurs de la vie socio-économique alourdissaient le pessimisme ambiant. Ainsi, *Le Soir* prévenait que « l'horizon économique reste sombre et que l'année 2013 s'annonce particulièrement douloureuse pour l'emploi »². Et la presse reprenait les projections de la Banque nationale (BN) annonçant une lourde aggravation du chômage et des faillites cette année (on en a eu une bien sinistre illustration avec la liquidation de l'industrie automobile en Flandre ou le comportement cynique d'un Mittal passé maître dans l'utilisation des législations taillées sur mesure pour les multinationales). Le quotidien bruxellois montrait à la fin janvier que, comme toujours en économie capitaliste, le malheur des uns fait le bonheur des autres, en Belgique comme ailleurs : alors que « La Belgique flirte avec la récession », les marchés financiers et les multinationales triomphent, pour les grands financiers, cela semble être Noël tous les jours. « D'un côté, depuis des mois, des chiffres de croissance anémique (...) La Belgique, mais aussi les Etats-Unis ont annoncé que leur économie s'était contractée au quatrième trimestre. De l'autre, depuis des mois, les marchés font la fête »³.

Dame ! Parmi les cent principales firmes multinationales, une sur cinq se repaîtrait des facilités fiscales belges, telles le « régime des revenus définitivement taxés » (RDT), la non-taxation des plus-values ou les intérêts notionnels, autant de notions bien techniques mais qui n'ont aucun secret pour les fiscalistes mercenaires. On dénombrerait une centaine de déductions possibles dans notre pays et bien des sociétés mondiales « sponsorisées » par l'Etat, n'auraient pas ou très peu d'activités productives en Belgique. Ainsi, des milliards d'euros échappent au Trésor public, le taux d'imposition réel des banques créées chez nous par les sociétés étrangères pour récolter les profits de leurs activités dans le monde se montant à ... 0,4 %.

Le cas d'Arcelor

A ce propos, le cas d'ArcelorMittal est on ne peut plus parlant. Jouant à plein de la technique des intérêts notionnels (IT), le sidérurgiste a monté une société bancaire pompeusement nommée ArcelorMittal Finance and Services Belgium qui joue le rôle d'organisme prêteur aux filiales du groupe et touche ainsi de plantureux intérêts. Les IT lui permettent d'éluder ses obligations fiscales. Dans les faits, entre 2008 et 2011, ArcelorMittal Finance a ainsi réalisé plus de 5,8 milliards de bénéfices mais n'a payé que 81 millions d'impôts... Cela, au moment où l'aciériste, dans le cadre d'une stratégie mondiale soigneusement dessinée, se désengage largement de Liège, fragilisant encore un secteur en voie de disparition dans les sous-régions concernées.

Face à ce scandale, le politique s'est bien senti obligé d'entrer dans la danse. Ainsi, après avoir tempêté durant quelques temps, le ministre wallon de l'Economie a chargé des consultants – privés – « d'assister la Wallonie dans le cadre du dossier sidérurgique liégeois », histoire de trouver un repreneur pour les outils abandonnés par Mittal. Une gageure, et cela pour plusieurs raisons. D'abord Mittal ne veut pas vendre. Ensuite, il s'agirait de s'entendre sur la portée de l'opération. Comme l'ont rappelé les organisations syndicales, l'opération n'aurait de sens que dans le cadre d'une stratégie intégrée, liant la phase à chaud (les hauts-fourneaux) à la phase à froid, la transformation qui apporte la valeur ajoutée. Les syndicats se sont donc opposés au « plan social » de Mittal faute d'un plan industriel à la hauteur des enjeux. Enfin, la Région n'a pas les moyens financiers de racheter les éléments que Mittal veut fermer, tout en conservant les outils qui l'intéressent et où il affirme vouloir investir, mais

¹ Par **Maurice Magis**, chargé de la communication à l'ACJJ – février 2013.

² « Economie : ce qui nous attend en 2013 ». *Le Soir* du 2 janvier 2013.

³ « La Belgique flirte avec la récession ». *Le Soir* du 31 janvier 2013.

ne veut pas céder. Quant à une « nationalisation », il n'en a pas été longtemps question. Mittal, la sidérurgie... Une longue mais éloquente digression... Il y a urgence à refuser enfin de plier, en Belgique comme partout en Europe, face aux chantages des multinationales. Et de revoir, en les conditionnant à de sévères contraintes sociales, les relations entre les pouvoirs publics et les firmes transnationales.

Explosion du chômage

En attendant, accablés par l'austérité depuis des décennies, le « bon peuple » réduit sa consommation ou, pour ceux qui le peuvent, se constituent un bas de laine et font le gros dos face aux sombres perspectives annoncées. Le nombre de sans-emploi, on l'a dit, progressera encore cette année. La BN mise sur un taux de chômage de 8,1 % cette année, soit un pour cent de plus en deux ans. Encore s'agit-il là des statistiques officielles, celles qui ne concernent que les chômeurs complets indemnisés. En 2012, 16.707 travailleurs ont été frappés par des licenciements collectifs, a indiqué le service public fédéral Emploi, deux fois et demi plus qu'en 2011. C'est que fermetures d'entreprises et restructurations ont volé avec, parmi d'autres dans les secteurs les plus divers, les exemples emblématiques de Carsid à Charleroi, de Duferco dans le Centre, de Ford Genk ou de Bekaert. Les entreprises sous-traitantes ont ainsi elles-aussi payé une lourde addition. Et les agences spécialisées misent sur un chiffre record de faillites (12.500 ?) en 2013. Côté pouvoir d'achat, il y aurait bien de quoi s'affoler. D'une part, le gouvernement a décidé que les hausses salariales, hors index, seront nulles. D'autre part, la croissance étant ce qu'elle est, quasiment à l'arrêt et pour cause, le ministère du Budget a annoncé de nouvelles augmentations d'impôts à hauteur de 2,4 milliards d'euros cette année avant de nouveaux « efforts » pour obéir aux injonctions malades de la Commission européenne qui entend imposer un déficit nul en 2015. Ces hausses d'impôt ne nous mettront toutefois pas à l'abri de nouvelles tailles dans les dépenses publiques.

Comme Sœur Anne, chacun scrute en vain une route caillouteuse où la croissance reste bel et bien enlisée. Dans ce système d'économie financiarisée à outrance où les milliards s'échangent en nanosecondes sur des marchés informatisés, la liesse indécente qui fait danser les grands financiers – voyez le patron de LVMH, Bernard Arnault, et ses amis, venus tâter des bienfaits du paradis fiscal belge, sans même parler de la saga surréaliste Depardieu - va tout naturellement de pair avec la déprime de l'immense majorité des citoyens.

On continue

Une situation dangereuse pour la démocratie. Et particulièrement embarrassante pour un gouvernement dirigé – vraiment ? – par un socialiste qui devient bien lassant à répéter que, les choses étant ce qu'elles sont, il doit bien composer avec la droite libérale. M. Di Rupo s'en est donc remis aux interlocuteurs sociaux pour tenter d'avancer sur une série de réformes. La question des salaires étant cadenassée pour deux ans par le gouvernement, les syndicats en ont évidemment déduit que l'exécutif est très proches des thèses patronales. C'est dans le cadre de ce rapport de forces que les représentants des salariés ont repris langue avec les organisations patronales. Et débouché sur un compromis qui bouleversait les conditions de travail des salariés dans le sens d'une bien plus grande flexibilité. Nouvelle organisation de la journée de travail, large augmentation du nombre possible d'heures supplémentaires (alors que des milliers de travailleurs perdent leur emploi), possibilité de travailler plus pour les personnes à temps partiel, annualisation partielle du temps de travail sur un an et non plus calcul par trimestre (ce qui risque d'amener des horaires déments en période de haute production)... Il était aussi question d'une hausse minime des petites pensions et du salaire minimum, d'une nouvelle diminution des charges des entreprises.

Ajoutons à cela que les libéraux flamands veulent l'allongement de la carrière. Selon le ministre des Pensions, Steven Vanackere, il faudrait « augmenter la carrière de deux ans tous les trente mois ». Di Rupo a répondu que cela ne se trouvait pas dans l'accord de gouvernement – on parlerait plutôt d'allonger la carrière effective, par exemple en rendant plus difficiles les départs avant 65 ans et, dans la foulée, en revoyant une fois encore les systèmes de prépensions et de pensions anticipées. Les partis francophones ont embrayé. Pour le moins partie remise, donc, et la perspective d'un fameux feu d'artifice... avec des pétards mouillés. Car en matière de retraites, le gouvernement est déjà passé à l'action en décidant le report de la pension anticipée de 60 à 62 ans après une carrière de 40 et non plus 35 ans ; en révisant le régime des prépensions possibles désormais à 60 ans après 40 ans de carrière ; en repoussant la possibilité de passer au temps partiel (crédit-temps) de 50 à 55 ans.

Tout cela ne se fait évidemment pas dans une totale sérénité. Au gouvernement, droite et gauche se toisent. C'est que doucement, les élections approchent et chacun tente de profiler ses positions. Au sein même du PS, le nouveau président Paul Magnette a proposé de ralentir le rythme de l'austérité et d'en prévenir une Commission européenne aux aguets. Mais sans en remettre en cause la pertinence. Il a accusé les libéraux de refuser de taxer le capital. Mais il est utile de rappeler que le 24 janvier, au Forum économique mondial de Davos, Elio Di Rupo vantait le système des intérêts notionnels (sans aucune obligation pour les entreprises d'investir dans l'économie utile, ni de créer de l'emploi...) et autres gracieusetés fiscales. « La Belgique est de retour », fanfaronnait-il, en oubliant que partout en Europe, nos « partenaires » se livrent une guerre fiscale qui ruine les caisses publiques et casse toute possibilité de relance. C'est dans la station suisse que Mittal allait pourtant lui annoncer ses mauvais coups, se moquant comme de colin-tampon des réticences primo-ministérielles ...

Un gouvernement de « centre-droit »

Au total, redisons-le, c'est bien la droite et le patronat qui peuvent se réjouir des réformes engagées. Ce qui ne les dispense pas de gémir sur la dureté des temps et d'exiger toujours plus. Le président du MR n'a pas dû forcer le ton pour constater l'évidence : « La politique de ce gouvernement est de centre-droit (...) Les forces libérales et réformatrices dans ce pays sont en train de gagner la bataille des idées. » Et il s'est fait un plaisir d'ironiser sur un PS « chatouillé » (sic) par le PTB...

Dans le camp syndical, on ne gobe guère l'aggravation de la flexibilité du travail et la dérégulation croissante qui l'accompagne. On n'a toujours pas encaissé le gel des salaires et des hausses barémiques, les manipulations annoncées de l'index. Mais les syndicats craignent tout autant que le gouvernement ne taille dans le vif, échaudés qu'ils sont par la facilité avec laquelle la droite impose ses vues. L'équipe Di Rupo a donné jusqu'au 18 février aux interlocuteurs sociaux pour s'entendre, tout en se montrant plus que réticent par rapport aux résultats des discussions entre les syndicats et les organisations patronales. Ensuite, elle prendra la main au risque de tout faire capoter, ce qui laisse augurer d'une aggravation d'un climat social déjà torride. D'autant que reste sur le gril le dossier de l'harmonisation des statuts des ouvriers et des employés en matière de préavis. Ainsi, la FGTB, rejointe par la CSC, a décidé de « suspendre » la « concertation » sociale. Et mobilise en vue de la journée d'action programmée pour le 21 février. La FGTB parle de « jeudi rouge ». A la fois « pour le maintien de l'index, contre le gel des salaires et pour une fiscalité plus juste. » Et plus généralement, contre l'austérité sans fin. Pour ce jour-là, la FGTB a déposé un préavis de grève générale.

Et oui, c'est aussi la démocratie qui s'effrite un peu plus. Par le recul des conquêtes sociales, certes. Par la disparition de ce qu'on appela la « concertation sociale à la belge ». Mais aussi par l'approfondissement du fossé entre le peuple et le politique, comme on le constate en termes de participation aux élections. Et, bien sûr, par la montée du populisme et de la droite extrême concrétisée par les succès de la N-VA de Bart De Wever, le César d'Anvers.